



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E101400

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2024

ÉDITÉ LE 04/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 514 459 254 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 411363230011

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 411363230011

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : NVA NICOLAS VANDLAIR AGENCEUR

194 CHEMIN DE LA JALOUTIERE  
38380 SAINT LAURENT DU PONT

Téléphone : 06 71 78 70 94

Portable : 06 71 78 70 94

Site Internet : www.nva-sarl.com

E-mail : n.va@orange.fr

Responsabilité légale :

VANDLAIR NICOLAS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	23/09/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.